

ÉCOLE	<input type="checkbox"/> maternelle	MARCEL CACHIN
	<input checked="" type="checkbox"/> élémentaire	
	<input type="checkbox"/> primaire	
COMMUNE	ECHIROLLES	

ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

**COMPTE- RENDU CONSEIL D'ÉCOLE du 30 novembre 2012
17h45/19h45**

Ordre du jour :

- 1 – Le Conseil d'Ecole (élections et rôle)
- 2 – Bilan de la rentrée (effectifs, personnel)
- 3 – Règlement intérieur
- 4 – Moyens : travaux, matériel, entretien des locaux, chauffage
- 5 – Projets pour l'année
- 6 – Questions diverses

1- Le Conseil d'Ecole (élections et rôle)

Le Conseil d'Ecole se réunit une fois par trimestre. Il vote chaque année le règlement intérieur qui permet à l'école de fonctionner de la meilleure manière possible, il informe les parents des projets de l'école et des différentes classes, de l'utilisation des moyens (travaux, matériel, entretien des locaux). il est constitué du maire ou de l'un de ses représentants, des enseignants de l'école dont les enseignants du RASED, des représentants des parents d'élèves, de la DDEN, et de l'IEC qui est invité et membre de droit. D'autres intervenants peuvent être invités en fonction de l'ordre du jour. Les élections des parents délégués ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2012, 14 délégués de parents d'élèves ont été élus + 5 suppléants. 141 parents se sont exprimés (sur 346 parents) soit 1 parents sur 3. Le rôle des parents délégués est important : ils soutiennent les actions de l'école (suivi des demandes de travaux, implication pour l'organisation d'évènements comme le carnaval, la fête de l'école), peuvent être des relais ou des médiateurs auprès des autres parents qui parfois ont du mal à comprendre les décisions de l'école. Soutiennent aussi des évènements pour lesquels on sollicite les parents : couvrir des livres, participer à un débat sur la lecture etc....

14 parents d'élèves délégués sont présents à ce conseil d'école, le directeur se félicite de cette engagement des parents, seuls 5 parents en moyenne étaient présents lors des derniers conseils d'école. Cette mobilisation enrichit les débats autour de notre école et nous permet de travailler de manière plus efficace avec les 173 familles de l'école.

2- Bilan de la rentrée

2.1 Effectifs

307 élèves sont inscrits dans les 14 classes de l'école au 30 novembre 2012 (293 il y a un an soit +14 élèves) : 179 élèves sont au cycle 3, 128 au cycle 2. a moyenne est de 23.58 élève/classe, les classes les plus chargées sont les classes de ce1 et cm2. Les classes de clis ne comportent que 12 élèves. On constate à nouveau une variation régulière des effectifs de l'école : 10 radiations ont été faites depuis le début de l'année et 6 nouvelles

inscriptions. Une trentaine d'élèves ont fait une rentrée tardive cette année : entre 1 et 4 semaines de retard.

Autre chiffres concernant les autres dispositifs existants à l'école :

Garderie du matin : 30 élèves inscrits

Etudes surveillées : environ 75 élèves inscrits

Ateliers du CEL (organisés par EVADE) : 80 élèves inscrits

Restaurant scolaire : environ 80 et 120 élèves inscrits chaque jour

Les cours ELCO de langue arabe ont repris cette année le mercredi après-midi. Ils sont encadrés par Mme Gardi, 25 élèves sont inscrits. Ces cours sont ouverts à tous les élèves de l'école. Des cours de langue turque sont organisés à Marat et les élèves de Cachin peuvent en bénéficier.

2.2 Equipe enseignante

L'équipe enseignante est constituée de **23 enseignants dont 3 enseignants du RASED** qui aident les élèves en difficulté. Les nouveaux enseignants cette année sont : Mme Moreau en cp (en complément des temps partiels de Mme Chiffe et Mme Boukott), Mme Boissel-Darden et Mme Toffa en ce1, Mme Leconte en ce2, Mme Kim Cosal en ce2 cm1 et Mme Lapeyre qui travaille dans 4 classes de l'école pour compléter les temps partiels ou assurer la décharge des maîtres formateurs de l'école. Nous avons dans l'école deux maîtres formateurs, Mme Mastrot et Mmes Boissel-Darden qui consacrent une partie de leur temps de travail à former les jeunes enseignants. Nous accueillons aussi M. Gérôme depuis la rentrée de septembre qui remplace Mme Siaud qui est en congé maternité actuellement. M. Gérôme est le seul maître de l'école sur les 14 classes. Nous accueillons aussi Mme Vareilles enseignante du RASED qui est venu renforcer 2 jours par semaine l'équipe du RASED depuis le départ de François Gaborit suite à la suppression de son poste. Deux intervenants en musique et en EPS interviennent 1 fois par semaine dans les classes. Les séances d'EPS ont lieu au gymnase de la Butte, sur le terrain synthétique ou au parc Maurice Thorez. En ce qui concerne le travail administratif de l'école, Mme Arrête travaille depuis le mardi 20 novembre à l'école, c'est la nouvelle employée de vie scolaire qui remplace M. Pascal Cattaneo qui était resté durant 3 années.

2.3 Difficulté scolaire

L'école est constituée de deux classes de Clis qui ont des difficultés particulières avec des effectifs réduits (12 élèves/classe). La majorité des élèves de clis sont intégrés de manière ponctuelle dans les classes ordinaires en fonction de leurs capacités scolaires et de leurs capacités à intégrer un grand groupe classe. 5 élèves de l'école bénéficient de l'aide d'une AVS, auxiliaire de vie scolaire qui intervient directement dans les classes entre 6 et 12h selon les élèves. 2 élèves de l'école bénéficient d'une prise en charge 2 fois par semaine avec enseignante spécialisée, Mme Geoffray. Mme Scolé nous présente le travail du RASED. Deux enseignants

maître E interviennent dans l'école et prennent en charge des groupes d'élèves sur le temps scolaire. Environ 70 élèves bénéficient chaque année de l'aide d'un de ces enseignants spécialisés à la demande des enseignants des classes. L'intervention de la psychologue scolaire ne se fait que sur accord des parents et souvent en lien avec l'enseignant de la classe. Les interventions de Mme Grout rééducatrice sont réservées à la maternelle, elle assure un coup de pouce en début d'année pour la liaison GS/CP. Les enseignants du RASED travaillent sur plusieurs écoles. Depuis le 17 septembre, tous les élèves de l'école ayant des difficultés scolaires légères ou plus régulières peuvent bénéficier de l'aide personnalisée de 11h30 à 12h. Environ 90 élèves y vont régulièrement 1 à 2 fois par semaine.

3. Vote du nouveau règlement intérieur

Le règlement intérieur est essentiel, **il doit être respecté par les enseignants, les enfants, les parents et tous les intervenants extérieurs à l'école**. Une lecture globale est faite de ce règlement. Voici les points du règlement intérieur qui ont été rappelés, rediscutés ou ajoutés durant le conseil d'école :

- la recommandation d'avoir une assurance responsabilité civile/individuelle accidents pour les sorties. Cette assurance est obligatoire pour certaines sorties scolaires
- l'obligation de la fréquentation assidue de l'école
- le respect des horaires pour les élèves, parents et enseignants
- la présence limitée mais régulière de parents dans la cour
- l'impossibilité pour les enseignants de recevoir les parents à 8h30 ou 13h30
- éviter et limiter la prise en charge par une orthophoniste sur le temps scolaire (maximum 1 séance par semaine et en accord avec l'enseignant de la classe)
- le rappel du lieu de sortie des élèves à 11h30, 12h, 16h30 et 17h30
- l'organisation du transport des élèves de clis par les taxis
- les valeurs de respect mutuel, d'entraide et de solidarité entre les élèves
- le goûter n'est pas obligatoire et tolérée le matin.
- la gestion des objets trouvés ou perdus : les élèves sont responsables de leurs vêtements et les parents doivent les marquer au nom de l'enfant
- les enfants du cycle 2 peuvent entrer directement en classe à partir de 8h20 et 13h20 sauf si leur enseignant est de surveillance dans la cour sous le préau. Pour le cycle 3, cet accueil dans les classes a lieu est prévu à partir de 13h20.

Après un échange où ces différents points sont évoqués, **le règlement intérieur 2012/2013 est adopté à l'unanimité**. La charte informatique annexée au règlement intérieur sera distribuée aux enseignants de l'école.

4. Travaux, matériel, entretien des locaux

4.1 Travaux

Les parents ont écrit un courrier à Monsieur le maire le vendredi 26 octobre 2012 afin de le rencontrer. Ce courrier concernait les travaux et

l'entretien des locaux et la question globale de la vétusté de l'école qui est évoqué à chaque conseil d'école depuis plusieurs années, une réunion avait été organisée le 13 janvier 2011 avec les responsables de la Ville d'Echirrolles. Ce courrier a été transmis à Mme Ruiz (parent délégué) le 27 novembre 2012 et une copie de ce courrier a été faite à tous les membres du conseil d'école.

Ce que nous dit ce courrier :

2011 : réfection du toit de l'école du bâtiment A (78000 €) et travaux de rénovation de la salle des maîtres et du bureau du directeur (6713€)

2012 : mise en conformité des réseaux électriques sur les bâtiments A et B (30 337€). Des estimations sont en cours pour des travaux de rénovation des sanitaires en 2013 (bâtiment A) et 2014 (bâtiment B), ils seront proposés pour le budget 2013. Nous n'avons donc aucune certitude concernant les futurs travaux même si M. Le Maire ne remet pas en cause leur nécessité. Le Maire, représenté par M. Makni rappelle que la Mairie dans un souci d'équilibre budgétaire ne peut pas répondre à toutes les demandes. Il rappelle aussi tout l'investissement fait par la Ville d'Echirrolles concernant les écoles : la dotation en fournitures scolaires ou matériel, le développement durable ou le sport, les classes de découverte...

Un débat assez vif suit la lecture de ce courrier entre M. Makni, les parents et les enseignants car aucune « promesse de travaux » ne figure dans ce courrier. D'autres besoins urgents demeurent sans réponse : la peinture des murs et des plafonds, l'isolation et le remplacement des huisseries pour le bâtiment A, l'amélioration de l'éclairage, la mise en place du tri sélectif, le projet de réaménagement des espaces entre la crèche et l'école, la rénovation de la cour d'école en particulier du côté B.... Les parents décideront de la suite à donner à leur action.

Il est rappelé par le directeur que malgré les travaux de rénovation du toit de l'école en 2011, nous constatons des fuites d'eau à chaque forte pluie dans 1 ou 2 salles de classes du bâtiment A. La Mairie a déjà fait plusieurs recherches de fuite sur le toit et va de nouveau le faire suite aux dernières pluies. Des parents ont interpellé directement le service éducation à ce sujet.

4.2 Matériel

Une vingtaine de petits travaux concernant l'informatique ou l'entretien du matériel ont été réalisés de puis le début de l'année. Un vidéo projecteur et un TBI (fournis par l'école) ont été installés dans la classe de Mme Mastrot, des travaux importants d'électricité (voir ci-dessous) ont été réalisés dans les bâtiments A et B, des baguettes en bois ont été fixés dans les parties communes (préau, mezzanine). Une demande a été faite auprès du service éducation pour pouvoir bénéficier d'une connexion internet pour le bureau de la psychologue scolaire, bénéficier d'une classe mobile (informatique), d'un téléphone portable et d'un scanner pour le bureau du directeur.

4.3. Entretien des locaux, de la cour, sécurité du bâtiment et des abords, chauffage

Une trentaine de petits travaux concernant l'entretien des locaux ont été réalisés de puis le début de l'année. Pour des raisons de sécurité, deux bouleaux avaient été coupés avant la rentrée dans la cour de Cachin A, un arbre va être replanté. Des boutons poussoir de déclenchement d'alarme incendie ont été installés au 1^{er} étage de Cachin A et un exercice d'évacuation a été organisé début octobre : les 350 personnes (élèves + enseignants) évacuent le bâtiment en 2 minutes environ. Afin de renforcer la sécurité du bâtiment et éviter que le directeur et son assistant ne soient dérangés quotidiennement, une demande de digicode est demandée aux services techniques pour l'entrée 1 rue du Berry (coté bureau du directeur). Cette demande avait déjà été demandée lors du dernier Conseil d'école. Plusieurs enseignants de l'école estiment que le chauffage est coupé trop tôt en fin de journée, beaucoup d'enseignants restent dans l'école en fin de journée ou participent à des réunions. Idem pour le mercredi où la température est trop basse.

5. Projets de l'école et des classes

5.1 Projets avec les familles : toutes les classes de l'école travaillent avec les familles et rencontrent régulièrement les parents. Les 3 classes de cp ont participé au dispositif mallette des parents : accueil des parents dans les classes + 1 débat comment apprendre à lire. Deux autres débats seront organisés ultérieurement et tous les parents de l'école seront invités. L'accueil des parents dans les autres classes sera programmé au 2^{ème} trimestre.

5.2 Projets de l'école :

- la tombola a été organisée cette année, le tirage au sort aura lieu le lundi 17 décembre. 600 billets ont été vendus pour une recette attendue d'environ 1200€. Le coût de la tombola est d'environ 500€ : achats de tickets + lots
- des olympiades vont être organisées au cycle 3
- un carnaval devrait être organisé au printemps
- une fête de l'école est préprogrammée le mardi 2 juillet 2013

5.3 Projets Classes de découvertes : 2 classes partent en classe de neige cette année (clis de Mme Maniago et ce2cm1 de Mme Kim Cosal) et 2 classes de cm1 en classe de mer (cm1 Mme Capitan et Mme Mahdjoub). Avis favorable du conseil d'école.

5.4 Projets activités sportives

Le tournoi de rugby a été annulée en raison de la météo et reportée en juin, piscine (toutes les classes), patinoire (7 classes), ski de fond (2 classes).

5.5 Projets artistiques et culturels

Projet musique avec la classe de saxophone de l'écho d'Echirrolles (3 classes), spectacle « Cendrillon » à la rampe (2 classes), théâtre à l'espace 600 (1 classe), chorale (3 classes du cycle 2), cinéma de Vizille (2 classes)

5.6 Projet histoire et citoyenneté : projet Résistance en chemins (2 classes), projet avec la police municipale et passage de l'APER (6 classes), projet de sortie au lac de Paladru (2 classes)

5.7 Projets Sciences et éducation à l'environnement

Projet jardin (en partenariat avec Evade- 2 classes), projet dans les ENS (espaces naturels sensibles- 2 classes), sorties à la déchetterie ou au centre de tri des déchets (2 classes du cycle 3), projet « Planétarium » (3 classes).

5.8 Projets d'écriture /littérature : projets avec la bibliothèque (5 classes), correspondance (1 classe), projet « conte » (2 classes)

5.9 Projets avec la Maternelle : ateliers de Noël et vente de gâteaux (3 classes)

5.10 Projets avec le Collège : réunion d'informations sur le Collège projet d'une journée d'accueil au Collège pour les cm2. L'évitement du Collège Jean Vilar est une réalité qui est régulièrement rappelé, la majorité des parents sont très inquiets pour l'entrée en 6^{ème} de leur enfant au Collège de secteur : inscriptions dans le privé, demandes de dérogation.

6. Questions diverses

Calendrier scolaire : suite à la modification du calendrier scolaire (vacances de la Toussaint), une journée sera rattrapée au mois d'avril ou au mois de mai 2013: les élèves auront cours le mercredi 3 avril 2013.

Séance levée à 19h30

Compte-rendu rédigé par Pierre Laville, le 3 décembre 2012

